|  |  |
| --- | --- |
| الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  وزارة العدل  المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج |  |

**برنــــامج دعم إعـــادة الإدمـــاج الاجتمـــــاعي للمحبوسين**

**المحور الثالث "دور المجتمع المدني في إعادة الإدماج الاجتماعي للمحبوسين"**

**تقرير عن الزيارات الميدانية الى المؤسسات العقابية والمصالح الخارجية**

**الخبيرةالوطنية: السيدة رواق عبلة**

الجزائر في:

**RAPPORT DE MISSION / VISITES SUR SITES**

Dans l’objectif du recueil d’informations portant sur l’intervention de la société civile dans la réinsertion sociale des détenus, nous avons réalisé un certain nombre de visites dans les institutions de la DGAPR, établissements et centre pénitentiaires et services extérieurs de réinsertion sociale.

**A – VISITES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES :**

**1 – VISITE DE L’ETABLISSEMENT DE READAPTATION DE BOUSSOUF. CONSTANTINE**

Nous avons rendu visite à l’établissement de réadaptation de Boussouf le 12 Octobre 2014 à partir de 9heures. Nous avons été reçue par le sous directeur de l’établissement (car le 1° responsable avait des contraintes professionnelles imprévues), qui nous a fait une présentation générale de l’établissement et des transformations apportées par la Réforme de l’administration pénitentiaire.

***1.1 – Présentation de l’établissement :***

L’établissement de réadaptation de Boussouf a ouvert ses portes en 2002, l’établissement de Boussouf recevant des détenus de diverses régions du pays . Il ne comporte pas de quartier pour mineurs, ni de quartiers pour détenues femmes.

L’établissement pénitentiaire de Boussouf assure l’alphabétisation des détenus qui sont environ 125 inscrits dans les 3 paliers, tandis que plus de 600 détenus sont inscrits à l’enseignement moyen et secondaire assuré par l’ONEFD. Les classes d’examen (BEM et BAC bénéficient en plus, de cours assurés dans l’établissement par 3 enseignants permanents. 3 enseignants appartenant à l’association IKRAA et 4 enseignants recrutés par le biais de l’ANEM. 124 détenus sont candidats au BAC et 150 au BEM.

Les titulaires du baccalauréat peuvent s’inscrire à distance dans 2 licences de droit (droit des affaires et relations internationales) à l’UFC. Des enseignants viennent périodiquement pour des regroupements avec la trentaine d’étudiants inscrits et assurent également les épreuves d’examens et l’encadrement des mémoires.

La formation professionnelle est assurée par 5 enseignants détachés de la FP, pour des formations qualifiantes, au nombre de 4 (cuisine, coiffure, maçonnerie, informatique) et en moyenne 200 attestation de qualification sont délivrés chaque année par la FP. La formation résidentielle n’existe pas actuellement. Un autre dispositif existe aussi, en convention avec la chambre des Métiers et de l’Artisanat, consistant à délivrer un diplôme de qualification aux détenus dont l’évaluation permet d’affirmer qu’ils ont des habilités acquises dans le cadre d’un précédent métier. Ce diplôme permettra au détenu d’obtenir, après sa libération, une carte d’artisan.

6 salles de classe existent au sein de l’établissement, servant à l’alphabétisation, à l’enseignement des classes d’examen (4° année moyenne et 3° année secondaire) et à la formation professionnelle.

Une bibliothèque regroupe 11 000 livres, avec plus de 7 000 titres différents.

***1.2 – Le service de réinsertion sociale et l’apport de la société civile :***

Dans un second temps, nous avons rencontré une partie de l’équipe du service de réinsertion sociale, constituée du chef de service, de 6 psychologues et d’une assistante sociale.

L’équipe de la réinsertion nous a fait une présentation de ses activités, de ses objectifs, des programmes de réinsertion sociale mis en œuvre dans l’établissement, des mécanismes de la réinsertion, des conventions avec les institutions participant à la réinsertion sociale des détenus. L’essentiel de leur travail consiste en :

* L’accueil des détenus et l’aide au dépassement du choc carcéral.
* La prise en charge individualisée ; évaluation des besoins de chaque détenu et mise en place du programme individuel de chacun (alphabétisation, formation, activités sportives, prise en charge psychologique quand nécessaire…)
* La préparation à la sortie qui commence 6 mois avant la libération et qui consiste en un accompagnement soutenu (groupes de parole…), activités sportives...
* La participation à la commission d’application des peines qui décide de la liberté conditionnelle, de la semi liberté, du rapprochement familial ou de mesures telles que le parloir rapproché ou les entretiens téléphoniques avec la famille.

L’équipe de la réinsertion sociale de l’établissement de Boussouf nous a paru très motivée, profondément engagée envers la population dont elle a la charge et surtout fortement convaincue de la nécessité de son travail et du fait que les détenus peuvent se réinsérer dans la société, lorsque le milieu qui les attend à la sortie n’est pas trop défavorable.

Toutefois, leur collaboration avec le mouvement associatif est très restreinte, elle se limite à l’intervention de l’association IKRAA, qui dans le cadre d’une convention passée avec l’ONA, assure les trois paliers de l’alphabétisation des détenus, et d’activités culturelles de l’association Ouled El Houma, qui serait venue 2 ou 3 fois organiser des spectacles où les acteurs étaient les détenus mêmes. Les Scouts Musulmans n’ont pas engagé d’actions dans l’établissement de réadaptation de Boussouf qui ne compte pas de mineurs parmi ses détenus, les Scouts travaillant de façon préférentielle avec les mineurs.

Une expérience de bénévolat a été réalisée avec une enseignante retraitée, qui a donné des cours de français au sein de l’établissement.

Les membres de l’équipe de réinsertion sociale expliquent l’insuffisance de collaboration avec les organisations de la société civile (a) par le manque d’associations à Constantine, (b) par des démarches stériles auprès d’associations existant sur un listing de la DAS devenu obsolète et où les coordonnées des associations ne sont plus d’actualité, ce qui rend la prise de contact impossible, (c) par le désintérêt, voire l’appréhension de la population civile d’entrer dans l’univers carcéral…

L’équipe de la réinsertion souhaiterait avoir plus de relation avec le mouvement associatif qui selon eux, pourrait suppléer à leurs propres activités et viendrait renforcer le rôle de l’établissement, notamment concernant l’accompagnement psychologique, les activités de loisirs et d’animation. Ces associations devraient répondre à certains critères, particulièrement en ce qui concerne les compétences développées au sein de l’association, qui doivent aller dans le sens des programmes de réinsertion.

**2 – VISITE DE L’ETABLISSEMENT DE READAPTATION DE TAZOULT.**

La visite de cet établissement a été réalisée le 13 Octobre 2014 à partir de 9 heures. Nous avons été reçue par le directeur de l’établissement, son adjoint et le JAP, qui nous ont fait une présentation générale de l’établissement, puis nous ont confiée au chef de service de la réinsertion sociale qui, dans un second temps, nous a fait une visite guidée de l’établissement (parloirs rapprochés, ateliers, salles de cours, bibliothèque…) . Nous avons donc pu observer les nombreuses occupations des détenus, notamment celles ayant trait à leur réinsertion. Dans un troisième temps, nous avons rencontré l’équipe en charge de la réinsertion sociale des détenus (psychologues, éducateurs sportifs, et responsable de la formation professionnelle) avec laquelle nous nous sommes entretenus de leurs activités.

***2.1 – Présentation de l’établissement :***

L’établissement de réadaptation de Tazoult, l’un des plus anciens de l’Algérie coloniale, est devenu opérationnel dans les années 1850 et était connu sous le nom de Lambèse. Son architecture, particulière de cette époque offre un ensemble de bâtiments entourant des espaces verts et des cours dallées, reliées par des galeries.

L’établissement dispose de 12 ateliers (menuiserie, mécanique, tour, électricité, tannerie, ferronnerie, menuiserie aluminium, plomberie/chauffage, couture, cuisine, boulangerie, tissage), où détenus et agents exerce diverses activités. Ainsi, les tenues des détenus et les couvertures pour tous les établissements pénitentiaires d’Algérie y sont confectionnées.

L’alphabétisation est assurée par 7 enseignants de l’ONAEA, l’enseignement aux classes d’examen par 4 enseignants permanents et 11 recrutés par la DAS. IKRAA ne participe pas à l’alphabétisation à Tazoult, l’ONA suffisant aux besoins de l’établissement.

Concernant la formation professionnelle, 25 spécialités de formations qualifiantes existent, ainsi que 6 formations dites résidentielles (de 12 à 18 mois) sanctionnées par un diplôme.

La bibliothèque réunit 19 372 livres.

Parmi les infra structures, un stade de football où peuvent jouer les 26 équipes de l’établissement. Existe une troupe théâtrale et un groupe de musique.

L’établissement ne dispose ni de quartier femmes ni de quartier mineurs.

***2.2 – Le service de réinsertion sociale et l’apport de la société civile :***

Le service de réinsertion sociale de l’établissement de réadaptation de Tazoult est composé de 8 psychologues, 1 assistante sociale, 2 éducateurs dont un recruté à plein temps par la DGAPR et un autre détaché de la Jeunesse et des Sports et un responsable appartenant au corps para militaire. Le service de réinsertion sociale est en charge des activités liées à la réinsertion, en particulier de l’accueil des détenus, de la mise en œuvre du Plan Individuel de Réinsertion, de la prise en charge des malades et de la préparation à la sortie.

L’intervention des organisations de la société civile est timide, il s’agit essentiellement de :

* L’association El Amel de lutte contre la toxicomanie qui vient animer des séances de sensibilisation concernant le tabagisme, la drogue et le SIDA. L’association prend des petits groupes de 30, selon un calendrier organisé pour toute l’année, de manière à pouvoir toucher tous les détenus. Ces groupes de parole permettent aux détenus de s’exprimer sur ces sujets. L’association a également confectionné des dépliants à l’usage des détenus.
* Les Scouts Musulmans ont quelques activités sporadiques (organisation de soirées festives, notamment lors des fêtes nationales ou religieuses) et ont organisé une action de reboisement avec les détenus. Leur rôle à l’établissement de Tazoult est restreint, du fait de l’absence de mineurs dans l’établissement.
* Une association d’aide aux diabétiques est venue une fois faire une séance de sensibilisation, mais n’est plus revenue.
* Des bénévoles de la Zaouia Derdour viennent de temps à autre pour des activités religieuses (apprentissage du Coran, soirées religieuses, dons de livres…)
* L’association Droit à la vie (secourisme) a pris contact avec l’établissement, mais n’a pas encore engagé d’actions.
* Des ONG internationales viennent faire des visites de l’établissement.

Une réunion a été tenue récemment entre le JAP de l’établissement, le mouvement associatif et les services extérieurs de Batna, pour engager et développer une collaboration.

Les membres de l’équipe de la réinsertion sociale expliquent le manque d’activités associatives par des difficultés matérielles des associations (renouvellement des agréments, insuffisance de locaux), et par l’absence de culture du bénévolat.

Ces professionnels insistent sur la nécessité de l’intervention des associations :

* Particulièrement en post carcéral pour continuer la prise en charge jugée assez complète, qui est faite en intra carcéral. C’est l’environnement extérieur qui pose problème et qui provoque la récidive : l’absence de soutien à l’extérieur est problématique et peut être compensée par l’activité des associations.
* Le regard négatif de la société et le rejet des ex détenus qui en découle, nécessite l’intervention des associations dont c’est le rôle de changer la vision qu’a la société de la prison.
* Les catégories vulnérables et surtout les femmes nécessitent l’intervention des associations, car elles sont rarement prises en charge à l’extérieur.
* Les associations sont importantes aussi en intra carcéral, par ce que les détenus ont une attitude particulière, très positive, sur ce qui vient de l’extérieur et leur montre que la société s’intéresse à eux.
* Certaines catégories comme les malades, les handicapés et les personnes âgées demandent une prise en charge particulière et les associations peuvent être utiles dans ces cas.
* Les associations caritatives peuvent apporter une aide aux détenus dont les familles sont pauvres ou éloignées, pour compléter l’apport de l’institution par des dons.

**3 – VISITE DE L’ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET DE READAPTATION SAID ABID DE BOUIRA**

Nous avons visité l’établissement de rééducation et de réadaptation Said Abid le 15 Octobre 2014 où le Directeur de l’établissement lui-même nous a fait découvrir les différents espaces de l’établissement et ses diverses activités. Dans un second temps, nous nous sommes entretenus avec les membres du service de réinsertion sociale.

***3.1 – Présentation de l’établissement :***

L’établissement de rééducation et de réadaptation Said Abid de Bouira s’étendant sur plusieurs hectares, est tout récent, il a ouvert ses portes début 2013. Il a été construit selon les normes internationales et comporte même la climatisation centralisée de tous les locaux. La wilaya de Bouira compte 3 autres établissements, un établissement de rééducation et deux de prévention. L’établissement Said Abid inclut un quartier pour femmes hébergeant, et un quartier pour mineurs.

L’établissement est divisé en 3 grandes zonez, la première constituant la base de vie (logements, restaurant, foyer, hôtel pour le personnel, salle de réception, salle de conférence, centre d’accueil visiteurs…). La seconde zone comporte les locaux administratifs, les magasins et les ateliers. La zone 3 est celle de la détention à proprement parler, comportant :

* L’infirmerie centrale (6 médecins généralistes, 2 psychiatres détachés, dentiste) avec ses différents cabinets de consultation et de soins, son laboratoire et sa salle de radiologie.
* Le service de greffe judicaire et de greffe comptable.
* Les parloirs détenus, et parloirs avocats, parloirs mineurs et parloirs femmes (ces derniers permettent des visites rapprochées à l’inverse des parloirs pour majeurs hommes).
* Les cycles femmes et mineurs constitués de 2 blocs (comportant chacun, en plus des salles de vie, leurs propres cours, salles de sport, salles de classe, salle de consultation…) pour que ces catégories particulières de pensionnaires soient séparées des majeurs hommes.
* La cuisine centrale.
* Les salles pour majeurs hommes répartis dans un quartier de haute sécurité abritant 10 détenus, un quartier de moyenne sécurité abritant 300 détenus, les autres étant hébergés en détention normale.
* Le service de réinsertion sociale, prolongé par 8 salles de cours et 5 ateliers de formation professionnelle.
* Les terrains de sport.

L’établissement assure l’alphabétisation des détenus, plus d’une centaine sont inscrits, ainsi que 180 pour l’enseignement à distance. 40 détenus sont inscrits pour la préparation du BEM et 19 au BAC. L’enseignement est assuré par 3 enseignants du secteur et l’alphabétisation par 4 enseignants détachés de l’ONAA secondés par ceux de IKRAA. En 2013, 7 détenus parmi les 16 candidats de l’établissement ont réussi au BAC , tandis qu’en 2014, 1 sur 17 candidats seulement a réussi. En 2013, 6 sur 40 candidats ont réussi au BEM. L’établissement de Bouira, comme les 2 autres établissements visités, est un centre d’examen agréé.

L’établissement assure aussi la formation professionnelle, 240 détenus étant inscrits dans les 8 spécialités de formations qualifiantes (maçonnerie, électricité bâtiment, cuisine, jardinage, pâtisserie, boulangerie, coiffure hommes, couture), et 139 inscrits dans les 5 spécialités des formations résidentielles diplômantes (couture hommes, couture femmes, jardinage, électricité bâtiment, et cuisine de collectivité). L’encadrement est assuré par 5 enseignants détachés du CFPA. Une nouvelle spécialité (tris des déchets et recyclage) va ouvrir cette année.

Les activités religieuses sont assurées par 2 imams et 2 « mourchidates » détachés de la Direction des Affaires religieuses.

***3.2 – Le service de réinsertion sociale et l’apport de la société civile :***

L’équipe de la réinsertion sociale est composée d’un officier et de 5 psychologues. Elle réalise toutes les activités dont elle a la charge en matière de réinsertion sociale des détenus, depuis l’accueil et l’évaluation des besoins, jusqu’à la préparation à la sortie.

La collaboration avec la société civile est, comme pour les autres établissements visités, assez restreinte. C’est essentiellement :

* L’intervention de l’association El Amel, qui a un programme annuel d’activités culturelles et sportives à réaliser avec les détenus. Son objectif est de participer à faire des détenus des citoyens intègres.
* L’intervention des SMA, avec les mineurs en particulier. Les SMA participent à l’éducation à la citoyenneté. Ils organisent des camps de vacances dans la wilaya de Chlef pour lesquels les mineurs les plus méritants sont choisis.
* Le Croissant Rouge Algérien fait de l’information (formation ?) sur le secourisme et participe à l’organisation de soirées artistiques.

Selon les professionnels du service de réinsertion sociale, les associations qui collaborent avec eux se rendent disponibles et viennent dès qu’ils les appellent.

La faiblesse des relations avec les organisations de la société civile est interprétée par les professionnels par la peur qu’a la société civile du milieu carcéral, par l’insuffisance de moyens matériels de certaines associations, et par les démarches contraignantes que l’administration doit engager auprès de sa Direction pour obtenir l’autorisation de travailler avec une association.

Les attentes des professionnels vis-à-vis de la société civile semblent fortes ; les associations sont indispensables car :

* Les détenus se voient stigmatisés par la société : la présence de la société civile au sein des établissements pénitentiaires permettrait aux détenus de ne plus se voir coupés du monde extérieur, de constater que la société n’a pas toujours une vision négative de la prison et des détenus, d’ouvrir l’univers carcéral sur le reste du monde. Ceci amènerait les détenus à se percevoir différemment et à avoir une plus haute estime d’eux-mêmes.
* Le fait que ce soit une association qui amène des idées nouvelles ou des informations a un meilleur écho que lorsque c’est l’institution qui le fait : un lien de confiance plus fort peut se tisser entre les détenus et les associations.
* C’est le rôle des associations de changer les mentalités : les idées que se font les détenus du crime peuvent plus facilement être changées par les associations et le changement de mentalités entrainerait les changements de comportement chez les détenus.

4 - **VISITE DE L’ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET DE READAPTATION D’EL HARRACH :**

La visite de l’établissement de rééducation et de réadaptation d’El Harrach  a eu lieu le 16 Octobre 2014 à partir de 9heures. Nous avons été reçue par le Directeur de l’établissement, qui nous a sans tarder, confiée au service d’évaluation et d’orientation, puis au service de réinsertion sociale. Nous avons traversé l’établissement pour arriver aux locaux de ces services.

***4.1 – Présentation de l’établissement :***

*L’établissement*de rééducation et de réadaptation d’El Harrach a ouvert ses portes en 1910, il est composé de bâtiments assez vétustes, encerclés par les habitations environnantes. ..quartier femme .. quartier pour mineurs .. . Il accueille aussi des prévenus, en plus des détenus. Par contre, l’établissement souffre de manque d’espace, il ne comporte pas de terrains de sport, ni d’ateliers, ni de cellules individuelles pour l’isolement de détenus.

.

L’établissement assure l’alphabétisation des détenus (170 inscrits), et l’enseignement moyen et secondaire (654 inscrits). 2 enseignants permanents pour les hommes, 2 pour les femmes et 1 pour les mineurs sont en charge des différents cycles, secondés par 2 enseignants de l’ANEM.

La formation professionnelle comptabilise 10 spécialités qualifiantes pour les hommes (coiffure, soudure, mécanique, électricité en bâtiment, électricité auto, plomberie, boulangerie, menuiserie, maçonnerie, peinture en bâtiment) et 5 pour les femmes (informatique, coiffure, couture, broderie main, broderie machine), encadrées par 3 enseignants détachés du CFPA et 5 recrutés par le biais de l’ANEM.

La convention avec la chambre des métiers permet de délivrer des diplômes en plomberie, menuiserie, et pâtisserie traditionnelle pour les détenus des deux sexes.

Une salle de sport est à la disposition des détenus ainsi que 3 éducateurs sportifs.

***4.2 – Le service d’évaluation et d’orientation :***

Ce service est mis en place pour la 1° fois en Algérie, en 2004, son objectif est d’évaluer le degré de dangerosité et le potentiel de réinsertion des détenus. Cette évaluation du risque est médicale, psychologique et sociale. L’équipe en charge de l’évaluation et de l’orientation est composée d’un médecin, une assistante sociale, 3 psychologues, un officier de sécurité et un agent de réinsertion.

L’évaluation se fait par groupe de 30 détenus, définis par le greffe judiciaire, en différentes étapes :

1 – Séance de sensibilisation pour informer les détenus sur le rôle du service. Les détenus sont plus à l’aise quand ils comprennent que c’est un espace d’écoute.

2 – Passation d’un questionnaire à 4 volets :

* Evaluation de la toxicomanie
* Evaluation des risques de suicide
* Evaluation de l’appartenance à des groupes délictueux.
* Fiche de renseignements.

3 – L’assistante sociale recueille les informations sur le détenu et sa famille pour détecter les facteurs statiques (qu’on ne peut pas changer) et les facteurs dynamiques (qui peuvent devenir des facteurs de protection).

4 – Le médecin intervient pour prendre en charge les cas d’urgence où le pronostic vital est en jeu (sevrage, tentatives de suicide…)

5 – La psychologue fait des entretiens individuels puis passation de trois tests :

* Une épreuve neuropsychologique pour évaluer les reflexes et le degré de stress
* Une épreuve pour évaluer la santé mentale et l’aptitude au travail
* Un test de personnalité pour évaluer le névrosisme ou le psychosisme.

Depuis peu ont été introduites deux autres échelles belges, la première évaluant le risque de récidive violente et la seconde la psychopathie.

6 – Parallèlement, sont faites des séances de sensibilisation sur le suicide, la violence, la toxicomanie, les MST, la vie spirituelle.

7 – Puis une conférence de cas de toute l’équipe permet de faire la synthèse de l’évaluation, déterminer les besoins criminogènes du détenu pour voir quel type de programme le détenu nécessite et proposer des recommandations et une plan correctionnel.

8 – Le détenu est orienté vers le service de réinsertion sociale qui va le prendre en charge.

Le service d’évaluation et d’orientation n’entretient aucune collaboration avec la société civile. Le travail d’évaluation est minutieux et spécialisé et doit être fait par des professionnels dument formés : les associations ne peuvent pas intervenir à cette étape. Par contre, et selon l’équipe de l’évaluation, les associations pourraient intervenir :

* Pendant les séances de sensibilisation, pour compléter ou suppléer l’action des professionnels
* Après la confection du plan correctionnel, pendant la prise en charge du détenu, un soutien peut être apporté par les associations.

La nécessité de l’intervention de la société civile a été soulignée par le service d’évaluation :

* Parce que la prise en charge du détenu nécessite un suivi, notamment en post carcéral.
* Parce que les détenus ont un très grand besoin de parler et d’être écoutés, rôle qui peut être assuré par les associations (groupes de parole…)
* Parce que certaines catégories sont vulnérables, comme les femmes qui souvent, ne sont aidées par personne à leur libération.

Cependant les professionnels du service insistent sur l’obligation pour les associations de tenir compte d’un certain nombre de précautions :

* Les détenus étant une population à part, les membres d’associations doivent être prudents quant à leurs attitudes envers les détenus : ils ne doivent pas les stigmatiser, ou faire preuve de comportements discriminatoires.
* Ils doivent paraitre souples, mais en même temps être empathiques et compréhensifs et leur apporter de véritables principes moraux.

***4.2 – Le service de réinsertion sociale et l’apport de la société civile :***

Le service de réinsertion sociale de l’établissement d’El Harrach est composé de 3 officiers, 3 sergents, 1 agent de réinsertion et 1 psychologue, secondé par la psychologue de l’infirmerie centrale.

Le service s’acquitte de ses fonctions de réinsertion comme nous l’avons vu dans les autres établissements, sauf que le Plan Individuel s’appuie sur le questionnaire classique des services de réinsertion, mais aussi sur les données fournies par le service d’évaluation et d’orientation.

Le service entretient quelques collaborations avec :

* L’association la Main Tendue qui s’occupe de façon préférentielle des catégories vulnérables :
* Prise en charge psychologique des détenus à travers des groupes de parole destinés aux mineurs (compte parmi leurs membre un psychologue).
* Cours de pâtisserie en direction des mineurs.
* En post carcéral, l’association contribue à rétablir les liens entre les détenus et leurs familles, notamment en ce qui concerne les mineurs et les femmes.
* L’association fait de la sensibilisation dans les quartiers, en faveur des ex détenus, en particulier à la situation des femmes et des mineurs.
* L’association fait de l’accompagnement à la recherche d’un emploi, ou à la réinsertion scolaire des ex détenus mineurs
* Les SMA qui ont un programme d’activités annuel qui consiste en :
* Sensibilisation à la violence, à la toxicomanie… faite de façon occasionnelle
* Organisation de soirées culturelles ou artistiques lors des fêtes religieuses ou nationales
* Organisation de concours.
* Organisation d’un repas collectif avec les détenus et leurs familles lors du 27° jour du Ramadan
* Organisation de camps de vacances où quelques détenus exemplaires participent.
* L’association Ouled El Houma à vocation essentiellement sportive :
* Organise des tournois de football entre établissements pénitentiaires
* Fait des dons de ballons.
* L’association Mechaal el Chabab avec laquelle la collaboration est toute récente.
* L’association a organisé une soirée à l’occasion de la journée de l’enfance et offert des cadeaux aux mineurs.
* Elle a fait des cadeaux aux détenues femmes à l’occasion du 8 Mars.
* A participé aux corrections du BAC blanc.

L’équipe de la réinsertion sociale pense que la collaboration avec le mouvement associatif doit être développée, notamment pour les femmes et les mineurs. L’intérêt de l’intervention des associations en milieu carcéral est (a) que les détenus ne sentent plus exclus, (b) qu’il y a des compétences importantes dans le mouvement associatif, qui doivent être exploitées.

Ce qui doit être développé :

* La sensibilisation de la société et le changement de la vision négative qui accompagne les ex détenus : ce changement facilitera l’accès à l’emploi et aux micro crédits.
* L’accompagnement des ex détenus pour la recherche d’un travail.
* La médiation entre les femmes détenues et leurs familles qui souvent les rejettent.
* La création de centres d’accueil pour les femmes ex détenues, rejetées par leurs familles.
* Accompagnement des malades et des toxicomanes à leur libération dans leur suivi médical ou de désintoxication.
* Assurer un suivi post carcéral du travail de réinsertion réalisé en institution.

**5 – LE CENTRE DE REEDUCATION ET DE READAPTATION POUR MINEURS DE SETIF :**

La visite du Centre de rééducation et de réadaptation pour mineurs de Sétif a été réalisée le 19 Octobre 2014 à partir de 9 heures. La Directrice d l’établissement nous a reçue, fait visiter l’établissement et a participé aux réunions avec les membres des différents services.

***5.1 – Présentation du Centre***

Le centre de rééducation et de réadaptation pour mineurs de Sétif est opérationnel depuis 1975, …. Les bâtiments du centre sont construits autour de 3 cours :

* La première, dite cour d’honneur comporte les locaux de l’administration (direction, sous direction…) les locaux du greffe judicaire et du greffe comptable.
* La deuxième est la cour des locaux de détention : on y trouve les 8 salles des détenus mineurs comportant climatisation et téléviseurs, 5 classes, la bibliothèque, l’infirmerie (cabinet médical, cabinet dentaire…), le réfectoire, la salle de prière, une salle de conférence, les ateliers, le salon de coiffure et les douches ainsi que les bureaux du service de rééducation et les bureaux du service d’évaluation et d’orientation.
* La troisième cour est réservée au terrain de sport, aux magasins et à la chaufferie.

Le centre a 5 ateliers pour les spécialités qualifiantes de la formation professionnelle : électricité, menuiserie, soudure, coiffure et cuisine collective. Un enseignant permanent de la DGAPR, un détaché de la FP et un bénévole assurent la FP.

Le centre assure également aux mineurs l’enseignement moyen en résidentiel et la 1° année secondaire lorsqu’il y a des pensionnaires de ce niveau. En même temps, les mineurs scolarisés sont tous inscrits à l’enseignement à distance. Trois enseignants permanents et deux payés par la DAS assurent l’enseignement.

2 Imams sont détachés par la Direction des Affaires Religieuses et un éducateur est détaché de la Jeunesse et Sport pour les activités artistiques.

***5.2 – Service de rééducation et service d’évaluation et d’orientation et société civile :***

A leur arrivée au centre, les mineurs sont dirigés vers le service d’évaluation et d’orientation, qui dans le cadre du Plan Individuel, fait passer le questionnaire d’évaluation qui permet d’orienter les mineurs selon les besoins révélés. Le programme quotidien est préparé pour chacun et ils sont orientés vers le service de rééducation qui prend en charge leur inscription dans l’enseignement ou la formation professionnelle.

Les activités de loisirs consistent en activités sportives (football, billard), activités artistiques (théâtre…) et un circuit interne de télévision émet des programmes sélectionnés, où le Coran est diffusé matin et après midi, ainsi que des petits documentaires éducatifs destinés à sensibiliser les mineurs à certains sujets comme la liberté conditionnelle, ou les micro crédits.

La collaboration avec la société civile est pauvre et des démarches ont été entreprises par la Direction pour nouer des partenariats avec les associations : parmi une liste de plus de 200 associations donnée par la DAS, ont été sectionnées 3 associations qui semblent actives et pour lesquelles une demande de collaboration a été demandée à la DGAPR. Il s’agit :

* Des Scouts Musulmans, avec lesquelles des activités communes existaient auparavant, mais qui sont devenues plus rares. Des tournois de football avaient été organisés, un repas collectif le 27° jour du Ramadan, ainsi que l’expérience de la levée du drapeau à la manière des Scouts.
* L’association « Médiation » qui a offert des livres au centre le 16 Avril, Journée de la Science.
* L’association « Rabt » dont l’objectif est de rééduquer et de protéger les mineurs.

Des relations ont également été nouées avec un centre à statut privé qui organise des formations de psychologie contextuelle (en particulier formation au développement personnel) et qui propose de former les professionnels du centre à titre bénévole. Ce centre a également travaillé avec les mineurs pour compléter les séances des Imams consacrées au développement de la vie spirituelle.

Les professionnels et les responsables du centre de rééducation et de réadaptation pour mineurs voient une grande nécessité à la collaboration de la société civile dans la réinsertion sociale des mineurs :

* Dans un souci de transparence, pour que les associations puissent rendre compte à la société des conditions de détention des mineurs. La proposition est faite d’organiser des journées portes ouvertes sur le centre, en direction des associations pour qu’elles prennent connaissance de la vie dans le centre. Une autre proposition consiste en une inspection par les associations (au même titre que les organisations humanitaires internationales).
* Les associations peuvent sensibiliser la société et changer son regard sur les détenus, pour qu’ils puissent réussir leur insertion professionnelle.
* Concernant les mineurs, leur marginalisation commençant souvent avant la détention, les associations doivent faire de la prévention, surtout dans les quartiers, avec l’aide des comités de quartiers, des maisons de jeunes…
* Utiliser les radios locales et nationales pour faire de la sensibilisation.
* Accompagner les familles dans le processus de réinsertion du mineur, voire même les traiter (thérapies familiales, thérapies de groupes..) pour que la famille puisse prendre le relais du centre.
* Quand la famille rejette le mineur, il faut trouver un relais : centre d’accueil, refuge…
* Dynamiser une coordination entre les associations quoi peuvent participer à la réinsertion sociale des mineurs.

**B – VISITES AUX SERVICES EXTERIEURS DE REINSERTION SOCIALE :**

Dans le cadre de ce projet, nous avons également fait des visites au service extérieur de Batna et à celui de Bouira.

**1 – LE SERVICE EXTERIEUR DE REINSERTION SOCIALE DE BATNA :**

La visite au service extérieur de Batna a eu lieu le 13 Octobre, à 14 heures. Nous avons été reçue par le chef du service et avons eu un entretien avec lui et la psychologue du service.

* 1. ***– Présentation du service :***

Le service a ouvert ses portes pour la première fois en Mai 2010, il est composé du directeur, du sous directeur, d’une psychologue et de personnel de soutien.

Le rôle du service est d’assurer l’accompagnement des détenus libérés, de faire le suivi des détenus en liberté conditionnelle, en semi liberté ainsi que des personnes condamnées à des travaux d’intérêt général.

Le service extérieur reçoit toutes les catégories de détenus libérés, bien que de façon générale, les sortants ne veulent pas participer à certains dispositifs, mais seulement aux micro crédits. Les femmes en liberté conditionnelle sont nombreuses à avoir recours au service extérieur, et lorsque leurs familles ne les laissent pas sortir, elles appellent au téléphone. Elles sont également nombreuses à accepter les contrats de l’Anem et de la DAS, (boudés par certains), car leurs condition matérielle et l’absence de prise en charge par leur famille les oblige à travailler. Beaucoup de jeunes viennent aussi au service, souvent sans niveau (généralement du fait de peines légères qui ne leur ont pas donné le temps de réaliser des formations pendant leur détention). La catégorie des mineurs, par contre, ne recourt généralement pas au service extérieur.

Beaucoup d’ex détenus, selon le directeur, préfèrent faire leurs démarches dans l’anonymat, plutôt que de passer par les services extérieurs.

***1.2 – La collaboration avec les organisations de la société civile :***

La collaboration avec la société civile est timide, des démarches ont été engagées après une réunion regroupant le JAP de l’établissement pénitentiaire de Tazoult, les associations et le chef du service extérieur de Batna et le service extérieur est dans l’attente de l’autorisation de la DGAPR pour engager des actions communes.

Jusque là, quelques petites tentatives avec le Croissant Rouge Algérien, les Scouts Musulmans, et l’association El Amel qui n’ont pas donné lieu à des actions importantes.

Le directeur du service souligne qu’il est important, d’une part que les associations connaissent les services extérieurs et leur rôle, pour engager des collaborations et d’autre part que les associations pour la réinsertion sociale des détenus gagneraient à avoir parmi leurs membres des retraités (disponibles) des secteurs de la justice et des services pénitenciers (connaissant le domaine). Il insiste aussi sur la nécessité de faire des rencontres régulières avec les associations pour prendre connaissance des obstacles qu’elles peuvent rencontrer.

1. **- LE SERVICE EXTERIEUR DE REINSERTION SOCIALE DE BOUIRA.**

C’est le 15 Octobre à partir de 14 heures que nous avons visité le service extérieur de Bouira.

***2.1- Présentation du service :***

Le service extérieur de Bouira est opérationnel depuis Octobre 2011, il comprend un personnel de 10 personnes, le psychologue étant un civil. Le service de réinsertion du service extérieur fait le suivi des détenus libérés, de ceux en liberté conditionnelle, en semi liberté et des condamnés à des travaux d’intérêt général.

Le service, après avoir procédé à la sensibilisation dans les établissements pénitentiaires (2 à BBA, 3 à M’Sila et 4 à Bouira) en collaboration avec les agences locales Anem, Ansej, CNAC, Angem et ADS pour faire connaitre les différents dispositifs, accompagne les ex détenus à leur libération, dans leur recherche d’un emploi. La sensibilisation se fait collectivement en amphithéâtre pour les détenus à qui il reste moins de 6 mois de détention à purger, puis, ceux qui vont être libérés dans un mois sont pris en charge individuellement par la psychologue du service.

Depuis son ouverture, le service a pris en charge 539 ex détenus, dont 523 hommes, 8 femmes et 7 mineurs. A titre d’exemple, 52 hommes ont été intégrés dans le programme Blanche Algérie et 3 femmes dans le dispositif DAIS.

***2.2 – La collaboration avec les organisations de la société civile :***

Jusque là, la seule association qui a engagé une collaboration avec le service extérieur est l’association Amel Riadhi : le service extérieur est le trait d’union entre les établissements pénitentiaires et l’association lors de l’organisation d’activités culturelles, ou sportives, ou religieuses.

Le service a entamé des démarches et invité les associations figurant sur le listing de la DAS et dont l’agrément a été renouvelé, à participer à une rencontre pour poser les jalons d’une collaboration. L’association Amel Riadhi et 10 autres ont répondu à l’invitation. Cette collaboration va donc se faire avec 3 associations sportives, 3 associations à visée sanitaire, 3 associations de bienfaisance et 1 association culturelle, et va commencer par l’élaboration d’un programme d’activités annuel, pour que ces activités sortent du modèle occasionnel pour travailler de façon régulière. Un intérêt particulier sera porté aux catégories vulnérables (personnes malades…) et leurs activités vont se focaliser sur les difficultés sociales des ex détenus (relations avec les familles, relations avec les enfants…)

L’appréciation du chef de service est que les compétences de ces associations semblent satisfaisantes et qu’elles pourront apporter quelque chose.

Pour conclure, et bien que l’objet de ce rapport soit à portée descriptive avant tout, il n’en demeure pas moins que nous avons observé une mise en œuvre de la réforme de l’administration pénitentiaire qui se traduit par de grands efforts faits dans l’organisation de la vie des détenus en milieu carcéral : leurs conditions de vie, leur prise en charge médicale et psychologique et la mise en place de nombreux mécanismes de réinsertion sociale prouvent indéniablement les avancées faites en Algérie dans ce domaine. Néanmoins, la participation des organisations de la société civile reste encore timide et à besoin d’être encouragée pour créer une véritable synergie et aboutir à une plus grande efficacité de la réinsertion sociale des détenus.

*Les visites sur sites ont été réalisées dans leur totalité, et nous remercions en particulier les directeurs d’établissements pénitentiaires de Tazoult et de Bouira, la directrice du centre pour mineurs de Sétif et les chefs de services extérieurs de Batna et de Bouira pour leur accueil et leur collaboration. Nous tenons également à saluer le travail du service de réinsertion sociale de Boussouf (Constantine) et leur conviction que les détenus peuvent s’en sortir, et nous saluons particulièrement l’engagement et les compétences du service d’évaluation et d’orientation de l’établissement d’El Harrach*.

***Liste des abréviations :***

ADS : Agence de Développement Social

ANEM : Agence Nationale de l’Emploi

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l’Emploi des Jeunes

ANGEM : Agence Nationale de Gestion des Micro Crédits

BAC : Baccalauréat

BEM : Brevet d’Enseignement Moyen

CAP : Commission d’Application des peines

CFPA : Centre de Formation Professionnelle et Administrative

CNAC : Caisse Nationale d’Assurance Chomage

DAS : Direction de l’Action Sociale

DAIS : Dispositif d’Activité de l’Insertion Sociale

DGAPR : Direction Générale de l’Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion

FP : Formation Professionnelle

JAP : Juge d’Application des Peines

ONEFD : Office National de l’Enseignement et de la Formation à Distance

ONAEA : Office National de l’Alphabétisation et Enseignement des Adultes

ONG : Organisation Non Gouvernementale

SMA : Scouts Musulmans Algériens

UFC : Université de la Formation Continue